

## De la frilosité des investisseurs à intégrer la Bourse d'Alger : seules 5 entreprises y sont actuellement cotées



M. Yazid Benmouhoub, DG de la Bourse d'Alger.

**Créée en 1997, la Bourse d'Alger peine à attirer les investisseurs. Au jour d'aujourd'hui, seules cinq entreprises sont cotées sur le marché de titres de capitaux (deux du secteur public et trois du secteur privé).**

Reçu, mardi, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, son directeur impute cette frilosité à l'absence d'une « culture boursière » et aux facilités d'accès des sociétés à des financements bonifiés auprès des banques, une situation, dit-il, qui pourrait très vite changer, « en raison du contexte actuel ».

Pour amener plus d'entreprises à intégrer la bourse, M. Yazid Benmouhoub plaide pour un changement du modèle de financement dont elles bénéficient de la part des organismes financiers et du budget de l'Etat, afin, explique-t-il qu'elles assurent désormais celui-ci par le biais du marché.

Il annonce que le Conseil des participations de l'Etat vient de lister huit sociétés publiques aptes à intégrer la Bourse d'Alger, dont la première, la cimenterie d'Ain El Kebira, devrait le faire incessamment.

Reconnaissant un déficit d'information auprès des agents économiques, afin de les inciter à rejoindre son organisme, l'intervenant tient à rassurer en affirmant que le fait pour eux d'aller en bourse ne les expose nullement à des risques de perte de leur société.

Il signale qu'en coopération avec les chambres de commerce et des organisations patronales, son institution s'est mis à organiser des rencontres avec les chefs d'entreprises

pour leur expliquer tout l'intérêt à être cotés en bourse et les divers avantages qu'ils peuvent en tirer.

Parmi ces avantages, il met, tour à tour, en avant la défiscalisation « totale » des dividendes et les intérêts pouvant être tirés des cotations en bourse, mais aussi une réduction d'impôts aux sociétés qui y sont cotées pendant plus de cinq années.